

# ABORDABILITÉ DES ALIMENTS

dans le comté et district de Renfrew en 2023



Pour des raisons financières, certaines personnes ne peuvent pas acheter toute la nourriture dont elles ont besoin. C'est ce qu'on appelle l'**insécurité alimentaire**. Les personnes à faible revenu peuvent devoir choisir entre acheter de la nourriture et subvenir à d'autres besoins fondamentaux, comme le logement et l'électricité. **Il s'agit d'un grave problème de santé publique.**

Chaque année, Renfrew County and District Health Unit (RCDHU) surveille l'abordabilité des aliments et les taux d'insécurité alimentaire dans le comté et district de Renfrew (CDR).



**1 ménage sur 6**  
est en situation d'insécurité alimentaire  
dans le comté et district de Renfrew.<sup>1</sup>



**1 enfant sur 4**  
vit dans un ménage en  
situation d'insécurité  
alimentaire<sup>2</sup>

## Surveiller l'abordabilité des aliments

Le RCDHU a utilisé le **panier de provisions nutritif de l'Ontario** (PPNO) pour surveiller l'abordabilité des aliments dans le CDR. En mai 2023, des membres du personnel se sont rendus dans neuf épicereries de la région pour prendre note du prix de 61 aliments. Ils ont ensuite combiné le coût des aliments aux loyers des logements et ont comparé les données selon diverses situations de revenu afin de déterminer l'abordabilité des aliments dans la région.



Renfrew County and District Health Unit

"Optimal Health for All in Renfrew County and District"

[www.rcdhu.com](http://www.rcdhu.com) • 1.800.267.1097 • @RCDHealthUnit



Le PPNO regroupe des aliments qui composent un panier de provisions hypothétique fondé sur le Guide alimentaire canadien. Il représente un modèle de ce qu'une famille pourrait acheter pour suivre les recommandations nutritionnelles.



Les montants des loyers ont été calculés à l'aide de l'Indice du logement locatif canadien (ILL) de 2021 après correction pour l'inflation. Le RCDHU a effectué d'autres recherches afin de s'assurer que ces données représentent le marché actuel du logement locatif dans le CDR. Ces recherches laissent croire que les loyers utilisés aux fins de l'ILL pourraient être jusqu'à **70 % inférieurs** à ceux perçus dans le marché actuel pour de nouveaux logements. Le RCDHU recommande de faire preuve de prudence lors de l'évaluation des scénarios de revenu suivants.

## Cerner l'insécurité alimentaire dans le CDR

Tel qu'il est indiqué ci-après, les scénarios fondés sur un faible revenu illustrent la difficulté des ménages à faible revenu à payer les coûts du logement et de la nourriture. Après avoir payé ces coûts, le **revenu mensuel restant** sert à payer le coût de nécessités comme les services publics (p. ex., le chauffage et l'électricité), la garde d'enfants, les soins médicaux et dentaires, le téléphone, l'accès à Internet, le transport, les vêtements, les coûts associés aux animaux de compagnie, etc.

### Ce qu'il reste chaque mois pour...



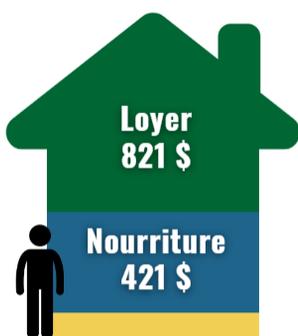
**Ces scénarios indiquent que les familles à faible revenu ont de la difficulté à se nourrir**, non seulement en raison du coût élevé des aliments, mais aussi parce que leur revenu est **trop faible** pour subvenir à leurs besoins fondamentaux.



## Scénarios de revenu dans le comté et district de Renfrew

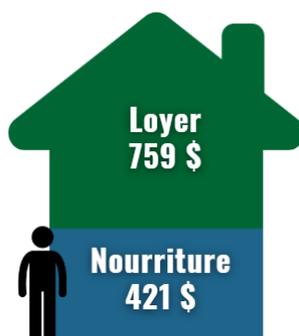
Remarque : Les méthodes utilisées pour calculer le coût des aliments et des loyers ont été modifiées en 2023. Par conséquent, les données du présent rapport ne peuvent pas être comparées à celles des rapports précédents.

**Personne seule, POSPH\***  
**Revenu mensuel : 1 372 \$**



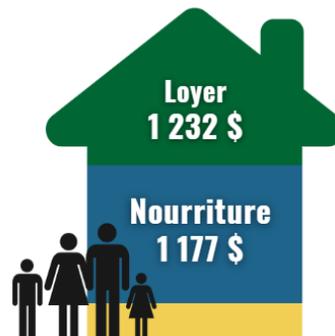
**\$ Que reste-t-il?**  
**130 \$**

**Personne seule, Ontario au travail**  
**Revenu mensuel : 868 \$**



**\$ Que reste-t-il?**  
**-312 \$**

**Famille de quatre personnes, Ontario au travail**  
**Revenu mensuel : 2 800 \$**



**\$ Que reste-t-il?**  
**391 \$**

\* Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées



Remarque : Le PPNO utilisé pour calculer le coût mensuel de la nourriture suppose que les personnes ont le temps, les capacités et le matériel nécessaires pour se faire à manger. De plus, le Guide alimentaire canadien et le PPNO ne tiennent pas nécessairement compte des besoins alimentaires de tous les groupes religieux et culturels. Ils ne comprennent pas les aliments traditionnels des Autochtones et ne tiennent pas compte de leurs pratiques d'acquisition de la nourriture. Enfin, le PPNO exclut certains articles comme les aliments préemballés, les aliments pour bébés, les produits pour les personnes qui doivent suivre un régime alimentaire (p. ex., produits sans gluten), ainsi que les produits de nettoyage et d'hygiène personnelle. Le RCDHU est conscient de ces limites importantes du PPNO.



## Scénarios de revenu dans le CDR

	Revenu Mensuel <sup>a</sup>	Loyer mensuel estimatif <sup>b</sup>	Coût mensuel de la nourriture	Ce qu'il reste
<b>Ménages avec enfants</b>				
Famille de quatre personnes, Ontario au travail	2 800 \$	1 232 \$	1 177 \$	<b>391 \$</b>
Famille de quatre personnes, dont une travaille à temps plein au salaire minimum	4 166 \$	1 232 \$	1 177 \$	<b>1 757 \$</b>
Famille de quatre personnes, revenu médian (net d'impôt, en Ontario)	9 290 \$	1 232 \$	1 177 \$	<b>6 881 \$</b>
Parent seul, deux enfants, Ontario au travail	2 566 \$	1 132 \$	868 \$	<b>566 \$</b>
Parent seul, deux enfants, travail à temps plein au salaire minimum	4 308 \$	1 132 \$	719 \$	<b>2 457 \$</b>
<b>Ménages sans enfants</b>				
Personne seule, Ontario au travail	868 \$	759 \$ <sup>c</sup>	421 \$	<b>-312 \$</b>
Personne seule, Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	1 372 \$	821 \$	421 \$	<b>130 \$</b>
Personne seule, Sécurité de la vieillesse/Supplément de revenu garanti	1 996 \$	821 \$	306 \$	<b>869 \$</b>
Couple marié, Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	2 437 \$	821 \$	702 \$	<b>914 \$</b>
Personne enceinte seule, Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	1 412 \$	821 \$	401 \$	<b>190 \$</b>

a Comprend les avantages sociaux et les crédits.

b Peut comprendre les services publics.

c Ce scénario est basé sur le loyer exigé pour un studio.



## L'insécurité alimentaire est un problème de santé publique

L'insécurité alimentaire est répandue et constitue un grave problème de santé publique.

**Dans le CDR, près d'un ménage sur six (17 %) est en situation d'insécurité alimentaire<sup>1</sup>**, que cette situation soit marginale, modérée ou grave. **En Ontario, un enfant sur quatre (24,6 %) vit dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire**, ce qui représente près de 700 000 enfants<sup>2</sup>.



L'insécurité alimentaire a un **effet durable sur la santé** des enfants et des adultes. Pour en apprendre davantage : [Food Insecurity](#).



### Personne n'est à l'abri de l'insécurité alimentaire :

**Un travail rémunéré n'offre pas une protection absolue contre l'insécurité alimentaire.** Plus de la moitié (**60,2 %**) des ménages en situation d'insécurité alimentaire au Canada ont déclaré qu'un salaire ou un travail indépendant était leur principale source de revenu<sup>2</sup>.

Même chez les personnes qui touchent un revenu, **le taux d'insécurité alimentaire peut être démesurément élevé** si elles<sup>2-4</sup> :

- habitent dans un logement locatif;
- sont de sexe féminin et chefs de famille monoparentale;
- font partie d'un groupe racisé;
- s'identifient comme Autochtones.

Les personnes qui touchent des prestations **d'aide sociale** sont plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire. Au Canada, **69,9 %** des ménages qui reçoivent des prestations d'aide sociale disent être dans cette situation<sup>2</sup>.

### ***L'insécurité alimentaire est une des conséquences de la pauvreté.***

Pour régler ce problème, nous devons **lutter contre la pauvreté** et mettre en œuvre des solutions basées sur le revenu.

Vous aussi pouvez prendre position contre l'insécurité alimentaire et demander des changements. Pour savoir ce que vous pouvez faire, allez à [Food Insecurity](#).

**Nous méritons tous de pouvoir subvenir à nos besoins fondamentaux et de vivre dans la dignité.**



## Références

1. AGENCE ONTARIENNE DE PROTECTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (Santé publique Ontario). *Household food insecurity estimates from the Canadian Income Survey: Ontario 2019-2022*, Toronto (ON), Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023.
2. TARASUK V., T. Li et A.A. Fafard St-Germain. *Household food insecurity in Canada, 2022*, Toronto, Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), 2023. Accessible à : <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2023/11/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2022PROOF.pdf>.
3. PROOF. *Who are most at risk of household food insecurity [Internet]?*, Toronto (ON), Université de Toronto, 2023 (consulté le 23 novembre 2023). Accessible à : <https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/who-are-most-at-risk-ofhousehold-food-insecurity/>.
4. DIÉTÉTISTES EN SANTÉ PUBLIQUE DE L'ONTARIO. *Énoncé de position et recommandations sur les réponses à l'insécurité alimentaire*, 2020. Accessible à : <https://www.odph.ca/upload/membership/document/2022-10/odph2022-frenchstatement.pdf>.

